

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros quatre à quatorze, les deux précités inclusivement.

Lesdits rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:—

Le MARDI 14 mars 1950.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Doris Joan Guest Rigg, de la cité de Lachine, province de Québec, serveuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Rigg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage. Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président.

Le MARDI 14 mars 1950.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Cora Elizabeth Jamieson Southam, de la ville de Hampstead, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Gordon Southam, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage. Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président.

Le MARDI 14 mars 1950.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition d'Audrey Brenda Holmes Burnett, de la ville de Hampstead, province de Québec, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Edward Burnett, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage. Le tout respectueusement soumis.

J. G. FOGO,
Président adjoint.